

Le 9 janvier 2019

**AUX ÉLEVEURS AYANT LIVRÉ DES PORCS DANS LES ABATTOIRS D'OLYMEL S.E.C. ET  
D'ATRAHAN TRANSFORMATION INC. POUR LES ANNÉES 2014 À 2018**

**Objet : Ajustement rétroactif de la prime sans ractopamine**

Chers éleveurs,

*Les Éleveurs de porcs du Québec* procéderont à un ajustement rétroactif du calcul de la prime sans ractopamine versée aux éleveurs qui ont livré des porcs dans les abattoirs d'Olymel s.e.c. et d'ATrahan Transformation inc. entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

La prime sans ractopamine a été introduite en 2013 à titre de compensation aux éleveurs qui ont retiré la ractopamine de l'alimentation de leurs porcs. Le montant de la prime est calculé hebdomadairement en fonction de plusieurs paramètres variant dans le temps, tel que le prix de pool qualité Québec, le prix du soya et du maïs, la compensation et la cotisation anticipées de l'ASRA.

Malheureusement, une erreur administrative est survenue en 2014 dans l'utilisation des paramètres reliés à l'ASRA et a perduré jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Pour l'année 2014, l'impact du recalcul de la prime est négatif alors que pour les années 2015 à 2018, l'impact est positif et génère des ajustements à verser aux éleveurs.

Lors du versement, un sommaire de paiement distinct comportant les informations détaillées de l'ajustement vous sera envoyé par courriel. Dans le cas où nous n'avons pas votre d'adresse courriel, le sommaire vous sera envoyé par la poste.

Dans les prochaines semaines, il est possible que vous soyez contactés par le service de la mise en marché des *Éleveurs* afin de valider les informations qui nous permettront de vous verser l'ajustement en question, le cas échéant. Entretemps, pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service au numéro sans frais 1-800 363-7672.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration habituelle et nous vous prions d'accepter, chers éleveurs, nos meilleures salutations.



Diane Martel, CPA CMA  
Directrice de la comptabilité et des finances

c. c. M. Daniel Hudon, directeur de la mise en marché